



Préserver la biodiversité et la qualité des eaux

Comment la filière cosmétique réagit pour réduire son impact environnemental ?

Quels enjeux liés à la biodiversité et à la qualité des eaux en Grand-Ouest ?

La Bretagne puise les ¾ de son eau potable dans ses eaux de surface, a contrario du ratio national (64 % d'eau souterraine et 36% d'eau de surface). Souvent de faible débit, ces cours d'eaux sont sensibles aux pollutions (nitrates et pesticides), et exposés à l'évaporation. Au mois d'avril, les nappes souterraines bretonnes et ligériennes oscillent entre « niveau moyen » et « niveau modérément haut ». Le niveau des nappes normandes varie davantage selon le territoire, allant d'un niveau moyen à haut (source BRGM, au 1^{er} avril 2025). Sur le plan qualitatif, 32 % des eaux de surface sont en bon état écologique en Bretagne, avec des différences cependant marquées entre l'ouest et l'est de la région, plus dégradé. On retrouve ce même taux en Normandie. Le Bassin Loire-Bretagne comprend une biodiversité importante en lien avec la diversité de ses milieux aquatiques (135 000km de cours d'eau, 670 000 hectares de zones humides). Les régions prennent en main la qualité de leurs eaux : les Pays de la Loire avec le projet Life Revers'Eau 2021-2027, la Bretagne avec le soutien aux Commissions Locales de L'Eau (CLE) et la Normandie avec un dispositif d'aide aux territoires.

Interconnexion de la qualité et de la disponibilité des eaux : l'importance d'une approche globale de la gestion de la ressource

Fin mars, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, a dévoilé sa feuille de route pour préserver de la pollution près de 3000 points de captage d'eau potable sensibles. Un arrêté précisant la définition d'un captage sensible devrait paraître en octobre. Il aura des conséquences aussi bien sur les agriculteurs, les collectivités que les industriels pour lesquels les préfets devront trouver des solutions d'accompagnement adaptées et graduées. La préservation de la ressource est une compétence partagée de l'Etat, des collectivités territoriales, des agences de l'eau et des syndicats de gestion des eaux. Cependant, les préfets ont vu leur rôle sur la gestion quantitative et qualitative de la ressource s'accroître avec la loi Climat et Résilience adoptée en 2021. Ils ont pour instruction d'encourager les industries à adopter des pratiques d'économie circulaire, pour réduire la consommation d'eau par le recyclage et le traitement des eaux usées. C'est d'eux aussi que dépendent les permis de prélèvement d'eau et les autorisations de rejets dans le milieu. Ils surveillent notamment le respect des normes et limites liées aux rejets, dont les PFAS.

Le cas des PFAS : Cosmed s'associe à l'aventurier Rémi Camus pour une expédition scientifique sur le Rhône

Le secteur cosmétique, visé par la loi sur l'interdiction des PFAS, adoptée le 20 février 2025, est pourtant l'un des plus faibles secteurs utilisateurs de ces substances : seuls 1,1 à 1,4 % des produits cosmétiques en contiennent. L'industrie cosmétique est donc en avance sur ce sujet. Depuis plusieurs années, elle a entamé la substitution des PFAS intentionnels, une transition aujourd'hui presque achevée. Car contrairement à d'autres secteurs, des solutions techniques alternatives sont disponibles. L'industrie cosmétique est bien plus avancée que d'autres, avec 98,6 % des produits sur le marché, exempts de PFAS intentionnels. La loi contribuera donc à accélérer la transition, sans fragiliser la filière, contrairement à d'autres industries qui ne disposent pas encore de solutions de substitution adaptées.

En revanche, l'enjeu principal est désormais de maîtriser la présence non intentionnelle de PFAS, à l'état de traces, du fait par exemple de la contamination des eaux de production. Aussi, Cosmed a choisi de soutenir l'expédition humaine et scientifique de Rémi Camus, qui descendra le Rhône depuis sa source, pour cartographier les PFAS sur 21 points de collecte, notamment près des grandes villes près de la source et de l'embouchure du Rhône. Cette expédition vise à mieux comprendre la présence des PFAS dans l'environnement et leur impact. Vous êtes une entreprise et souhaitez devenir partenaire de l'aventure ? Contactez Rémi Camus : contact@remicamusexplorer.fr

Les autres initiatives ou événements

Cosmed sensibilise ses adhérents et cherche des solutions avec les entreprises et les experts de l'eau pour comprendre et réduire l'impact de la filière sur la qualité de l'eau, à travers différentes initiatives :

- Lors d'un webinaire en février, Respect Ocean a présenté un outil utile aux entreprises qui souhaitent s'investir dans la protection de la biodiversité marine et disposer d'indicateurs pour suivre leur impact. Pour découvrir d'autres initiatives, rendez-vous à la [Conférence des Nations Unies sur l'Océan](#), organisée à Nice du 5 juin au 11 juin 2025.
- Deux rencontres en région (Cosmetopôle Occitanie, le 26 juin, à Nîmes, avec le Pôle Aquavalley ; Cosmetopôle Nouvelle-Aquitaine, le 6 novembre, à Bergerac, avec Soltena) seront dédiées au thème de l'eau (sobriété, qualité et le traitement de l'eau). Plus d'informations sur www.cosmed.fr ou auprès de s.hericher@cosmed.fr

Portrait : Marion Auffret, Responsable de formation et de l'événement U'Cosmetics, UCO Bretagne Nord



Après une licence en biologie et chimie à l'université de Rennes et un master en ingénierie des produits cosmétiques effectué à l'ISIPCA, Marion Auffret a occupé, pendant une dizaine d'années, le poste de chef de projets R&D chez L'Oréal et Nuxe, puis de responsable de laboratoire et des affaires réglementaires pour les

marques Shigeta et Auriège.

Ces expériences lui ont donné l'élan pour se lancer dans le consulting et accompagner des producteurs de matière premières ainsi que des distributeurs sur la réglementation cosmétique et la valorisation de leurs ingrédients dans les applications produits finis. Son expertise sur les ingrédients s'est poursuivie en intégrant l'entreprise Ingretech, filiale française du groupe Surfachem, pour mettre en place le service technique et réglementaire et accompagner la croissance de l'entreprise au travers du support apporté aux clients du marché français.

Après 7 ans dans le secteur des ingrédients, Marion a rejoint l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) en 2023 en tant que responsable pédagogique de la L1 de la filière d'études Ingénierie Produits et Process (IPP) et organisatrice de l'événement U'Cosmetics.

Aujourd'hui, Marion Auffret a à cœur d'être dans le partage des connaissances, la transmission et l'accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel, tout en étant en contact avec « le terrain ». D'ailleurs, l'UCO BN, en tant qu'établissement universitaire, est adhérente de Cosmed depuis 2011, et Marion est elle-même membre du comité de pilotage du Cosmetopôle Grand-Ouest depuis 2 ans : « Cela nous permet de faire le lien entre les acteurs industriels de la cosmétique et les étudiants, futurs professionnels, et d'adapter notre filière de formation IPP (ingénierie des produits et process) aux évolutions du secteur tant sur le plan de la réglementation que des tendances marché et développement ».

www.uco.fr

<http://ucosmetics.fr>

NB : le prochain U'Cosmetics sera le 19 mars 2026, sur le thème « Cosmétique Well-aging : si la cosmétique accompagnait le temps au lieu de le défier »



22 mai, Perros-Guirec : 12^e rencontre du Cosmetopôle Grand-Ouest

Vous avez choisi de mettre le local au cœur de votre stratégie, de vous appuyer sur les ressources de votre région pour vous différencier et renforcer votre identité de marque ancrée dans son territoire ? Ou vous réfléchissez à le faire ? Vous êtes un fournisseur d'ingrédients locaux et voulez mieux les valoriser dans votre communication ? Venez écouter les bonnes pratiques et conseils d'acteurs qui l'ont fait, à l'occasion de la 12^e Rencontre annuelle du Cosmetopôle, le 22 mai à Perros-Guirec. Déjà près d'une cinquantaine de participants inscrits, de Bretagne ou d'ailleurs, parmi lesquels Technature, Lessonia, Laboratoire Uspalla, Endro, Maison Osiris, Prevost Laboratory Concept, Laboratoire Cosmarine, Microcosme, etc

DECOUVERTE DES ACTEURS LOCAUX

Deux visites sont déjà au complet le matin : celle de Givaudan et celle des Laboratoires d'Armor. Il reste encore des places pour Photonics Bretagne, un cluster à Lannion qui se propose de faire connaître les applications de la photonique en cosmétique (extraction de composés chimiques, suivi de culture, contrôle qualité, etc.). Vous pouvez sinon participer à l'atelier réglementaire sur les allégations environnementales, animé, par Cosmed, à l'Hôtel Roz Marine.

DES CONFERENCES SUR LA PROXIMITE ET LE SOURCING LOCAL

L'après-midi, écoutez, échangez et réagissez sur ce que la proximité avec votre territoire peut vous apporter en termes de différenciation et d'opportunités d'affaires. Comment faire du local un atout pour développer une marque territoriale ? Comment mettre sur pied des filières d'ingrédients locaux en partenariat avec des producteurs ? Comment tout simplement sourcer localement ? Plusieurs témoignages d'entreprises donneront un aperçu de ce qu'il est possible et souhaitable de faire, les bénéfiques et parfois les limites du local, avec des avis précieux pour ceux d'entre vous qui s'interrogent sur les différents types d'approvisionnement et de distribution possibles. Nous accueillerons en ouverture des conférences, M. Erven Léon, Maire de Perros-Guirec sera présent et interviendra en ouverture des conférences.

Cette rencontre est réalisée en partenariat avec Biotech Santé Bretagne et la Technopole Anticipa.

Pour vous inscrire, rendez-vous [sur le site de Cosmed](#).

Retrouvez nos derniers Cosmed TV...

Au 1^{er} trimestre 2025 : Le futur du travail, Calendrier des échéances réglementaires 2025, Cosmétique et Règlement européen RSGP :



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :



... et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez le rapport du 1^{er} trimestre sur le site de Cosmed.



Les infos partenaires

EVENEMENT RESSOURCES MARINES, 15 MAI

Cette année, avec le soutien de l'UCO, du CEVA, du Pôle Mer Bretagne Atlantique et de Biotech Santé Bretagne, l'événement Ressources Marines, organisé par la Technopole Anticipa, met à l'honneur *la valorisation des algues bretonnes : quels atouts et enjeux pour la Bretagne ?* Au programme : le marché des algues en Europe et à l'international, le positionnement des algues bretonnes (notamment en cosmétique), des exemples d'initiatives locales innovantes, les enjeux de l'origine bretonne. Enfin un temps d'échanges, un showroom exposants permettront aux acteurs de se rencontrer.

[Inscrivez-vous ici.](#)

COSM'ING : PROGRAMME EN LIGNE

[Découvrez le programme détaillé de Cosm'ing](#), colloque international dédié aux ingrédients cosmétiques et aux biotechnologies. Cette nouvelle édition abordera les avancées en bioproduction d'ingrédients issus de ressources marines, végétales ou microbiennes, les concepts d'holobionte, de phages et de microbiote, ainsi que l'apport des biotechnologies pour l'évaluation des produits ou le lien entre biotechnologies et l'IA au service de la cosmétique. Les rendez-vous B2B en présentiel sont prévus en présentiel le 11 juin (et en ligne les 5 et 17 juin) et le colloque scientifique les 12 et 13 juin.

Informations sur le site <https://cosming2025.fr>

OPEN DE L'INTERNATIONAL/ BCI

La 13^e édition de l'OPEN de l'International, organisée par Bretagne Commerce International le lundi 23 juin 2025, s'adresse aux entreprises bretonnes, désireuses de s'informer sur les opportunités et modalités d'accès aux marchés internationaux, qu'elles soient débutantes ou déjà expérimentées.

Cette année, plus de 1 000 personnes sont attendues au Quartz de Brest, autour de réunions d'information, de retours d'expérience, d'échanges de bonnes pratiques, de rendez-vous B2B (avec la présence des prestataires étrangers basés dans plus de 40 pays), d'un village des partenaires nationaux et régionaux à l'international, d'une conférence plénière...

[Inscriptions ici.](#)



Les échos des entreprises

LES ALGUES BRUNES D'ALGAIA

Deux ans après son rachat par JRS, Algaia investit plusieurs millions d'euros dans son site de Lannilis pour multiplier par 5 ses capacités industrielles. Un bâtiment de 4000 m², dédié au bioraffinage des algues, ouvrira début 2026. Algaia devrait extraire sous forme liquide le sucre des algues brunes pour en faire des stimulants de plante pour l'agriculture, et recherche aussi de nouveaux débouchés pour ses substrats d'algues du côté des biomatériaux.

LA MARQUE MIDI12 S'OUVRE A L'INTERNATIONAL

Créée en 2021 par Aurélie Ribière, ancienne de chez Guerlain et de Relais Thalasso, la marque bauloise de produits solaires Midi12, vegan et respectueuse de l'océan, proposant des huiles, du lait solaire, de l'après-solaire et des sticks, se développe aujourd'hui en France et en Europe.

<https://midi12.fr>

LE GROUPE ROCHER SIGNE POUR L'IA

Le Groupe Rocher a annoncé son adhésion au Pacte européen sur l'intelligence artificielle (IA), devenant ainsi le premier groupe cosmétique et l'une des premières entreprises françaises du secteur retail à le rejoindre. Ce pacte promeut une utilisation éthique et responsable de l'IA, conforme aux engagements du Groupe Rocher en tant qu'entreprise à mission. Le Groupe Rocher est également partenaire de la startup Mendo pour former ses salariés à l'IA générative.

REPRISE DE LA SOCIETE KER KIBELL

Ker Kibell, située à Trémuson (22) et spécialisée dans la fabrication de produits cosmétiques artisanaux, a été reprise par Solenne et Vincent Surget, avec le soutien de Breizh Invest PME. Fondée en 2010 par Yann Henry et Viviane Ridard, reprise en juillet 2014 par Séverine Pallu, Ker Kibell propose une gamme de 250 produits (hygiène, parfum). La PME, qui emploie 50 personnes et génère un chiffre d'affaires de 4 M€, distribue ses créations sous la marque Ma Kibell dans près de 30 boutiques. La cession a été officialisée le 10 avril 2025.

<https://makibell.com>

UNE NOUVELLE LIGNE DE CONDITIONNEMENT POUR LESSONIA

Fin décembre, Lessonia a inauguré une nouvelle ligne de conditionnement automatique pour le remplissage en sachet doypack de produits cosmétiques liquides, semi-liquides et anhydres.

www.lessonia.com

ROYER COSMETIQUE POURSUIT SA CROISSANCE A L'INTERNATIONAL

Située aux Herbiers, en Vendée, Royer Cosmétique est spécialisée dans les cosmétiques à base de bave d'escargot. La marque, qui exporte depuis peu vers l'Arabie saoudite et la Chine, a vu son chiffre d'affaires croître de 10 % en 2024, grâce à son expansion internationale. Pour 2025, elle vise de nouveaux marchés tels que l'Espagne, le Brésil, les États-Unis, le Canada et la Corée du Sud. De plus, Royer cosmétique a ouvert plus de 250 nouveaux points de vente en France.

www.royercosmetique.fr

Les financements

ACCELERATEUR FONCIER EN PAYS DE LA LOIRE

Pour attirer les entreprises en préservant son foncier, la Région Pays de la Loire lance un dispositif visant à accélérer et faciliter l'implantation d'entreprises industrielles sur 9 sites identifiés sur les 5 départements et sélectionnés en fonction de leur potentiel de développement et de leurs dimensions. Chaque site retenu va bénéficier d'un accompagnement spécifique sur son positionnement stratégique et de conseils en matière d'aménagement. Pour accélérer l'implantation des entreprises, un numéro leur est dédié : 02 52 56 59 53. L'entreprise bénéficie d'un interlocuteur unique à toutes les étapes de son projet.

Plus d'informations [sur le site de la Région.](#)

AMI PARCOURS TRANSITIONS ECOLOGIQUES

Dispositif sur-mesure, entièrement financé, destiné aux entreprises industrielles des secteurs textile, cosmétique, machinisme agricole et nautisme en Bretagne, le parcours Transitions Ecologiques prévoit, de mars à novembre 2025, un accompagnement individualisé et des ateliers pour aider les participants à évaluer leurs pratiques, explorer des opportunités économiques liées à l'économie circulaire, se connecter avec des partenaires locaux et établir une feuille de route personnalisée. Le programme se déroule en quatre étapes clés avec des ateliers immersifs tous les deux mois, permettant aux dirigeants de renforcer leurs compétences et de définir des actions concrètes. Avec un nombre de places limitées par secteur, ce parcours offre une opportunité unique d'accompagnement structurant et de mise en réseau. Les entreprises intéressées sont invitées à réserver leur place auprès de leur conseiller CCI en développement durable. 8 entreprises ont rejoint le parcours. Une nouvelle promotion verra le jour en 2026.

Informations [sur le site des CCI de Bretagne.](#)

Parcours organisé par les CCI de Bretagne, Bretagne Compétitivité et l'Ademe, en partenariat avec Biotech Santé Bretagne.